

## Turenne Capital, une offre ISF 2014 aux thématiques complémentaires éprouvées

**15 avril 2014 - Turenne Capital Partenaires est heureux d'annoncer le lancement de son offre ISF 2014 comprenant les fonds FCPI Top Gazelles II et FIP Entreprises familiales exportatrices II, qui accompagneront des projets de développement de nombreuses sociétés à fort potentiel de croissance, et un Mandat Hôtelier ISF 2014 qui permettra la rénovation de 2 à 6 hôtels et des perspectives de rendement attractives.**

### **Le FCPI Top Gazelles II : favoriser la recherche et l'innovation.**

Le FCPI Top Gazelles II investira 90 % de son actif dans des entreprises françaises innovantes éligibles, déjà cotées, sur Euronext (compartiment C), Alternext ou au Marché libre, ou qui pourraient y être destinées.

Ce FCPI, d'une durée de 5 ans et demi (prorogeable 2 fois pour une période d'un an) permet aux redevables de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune de bénéficier d'une réduction d'ISF de 45 % du montant investi, plafonnée à 18 000 € par foyer fiscal.

### **Le FIP Entreprises familiales exportatrices II : une double-thématique à fort potentiel de croissance.**

L'expérience reconnue de Turenne Capital en tant qu'investisseur dans des PME familiales et/ou exportatrices lui permet de poursuivre ses levées de fonds dans le but d'accompagner des entreprises dynamiques résistantes aux crises. A ce titre, leur capacité à entreprendre sur le long terme est un gage de qualité et de performance.

Ce sont des entreprises dotées d'une ou des caractéristiques suivantes qui seront principalement ciblées par le Fonds :

- un capital et les droits de vote détenus significativement par les membres d'une même famille ;
- 10 à 15 % de leur chiffre d'affaires à l'export.

Le FIP Entreprises familiales exportatrices II ouvre également droit à une réduction d'ISF de 45 % du montant investi, plafonnée à 18 000 € par foyer fiscal.


### **Le Mandat Hôtelier ISF 2014 : participer à la rénovation de 2 à 6 hôtels.**

Fort du succès des investissements réalisés auprès des sociétés qui ont acquis et rénové les hôtels Mercure de Metz Centre et de Mulhouse Centre à travers le mandat ISF de 2013, Turenne Hôtellerie renouvelle l'opération en 2014 en lançant le Mandat Hôtelier ISF 2014.

A travers ce véhicule d'investissement, Turenne Capital choisit d'investir dans des PME qui détiendront les fonds de commerce et généralement les murs d'hôtels bénéficiant d'une localisation "premium" dans de grandes villes françaises. Ces hôtels, de grandes marques internationales comme Novotel ou Mercure, ont la spécificité d'être déjà rentables et capables de générer de la croissance, tout ayant fait preuve d'une bonne capacité de résistance à la crise.

Le Mandat Hôtelier ISF 2014 ouvre droit à une réduction d'ISF de 50 % plafonnée à 45 000 € par foyer fiscal. Par ailleurs, à compter de l'année qui suit celle de la souscription, les titres des PME du Mandat sont exonérés d'ISF.

Ces véhicules, investis dans des PME, peuvent présenter un risque de liquidité et de perte en capital.



## **A propos de Turenne Capital :**

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital investissement indépendante gérant ou conseillant près de 470 millions d'euros, accompagne les chefs d'entreprises dans leurs opérations de croissance et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activités, pour des montants compris entre 500 000 euros et 10 millions d'euros.

Implantée à Paris, Marseille et Lille au travers de Nord Capital Partenaires, Turenne Capital figure parmi les principaux acteurs indépendants sur le marché du capital développement et des transmissions pour des PME en croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros.

Soucieuse de son impact ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et de son rôle moteur auprès des entreprises qu'elle accompagne, Turenne Capital a signé les engagements des PRI, Principes pour un Investissement Responsable de l'ONU.

Indépendante, détenue par son fondateur et ses cadres dirigeants, Turenne Capital comprend et partage les problématiques des entrepreneurs.

## **CONTACTS PRESSE**

---

### **Turenne Capital**

Boris MICHEL  
Aude FERRIEN  
Pôle Développement

01 53 43 03 03

[bmichel@turennecapital.com](mailto:bmichel@turennecapital.com)

[aferrien@turennecapital.com](mailto:aferrien@turennecapital.com)

### **Actus Finance**

Jean-Michel MARMILLON

Relations Presse

01 53 67 07 80

[jmmarmillon@actus.fr](mailto:jmmarmillon@actus.fr)

